

Sentiers découverte de Sonnaz

Itinéraires pédestres et V.T.T.

Promenades faciles

Période : toute l'année

Départ : église de Sonnaz



Château de Sonnaz

Certains auteurs datent le château du X^e siècle, d'autres le datent du XIII^e siècle. Incendié et partiellement détruit en 1792, il ne reste que la moitié de l'ouvrage fortifié constitué à l'époque d'un donjon de trois étages, de douves et d'un pont-levis. C'est dans ce château en 1602, qu'un conseil de guerre présidé par le Duc de Savoie, organisa l'aventureuse expédition qui devait s'emparer de Genève, et restée célèbre sous le nom de l'Escalade.



Pour information, ce château est inscrit à l'inventaire Supplémentaire de Monuments Historiques et n'est pas ouvert au public.

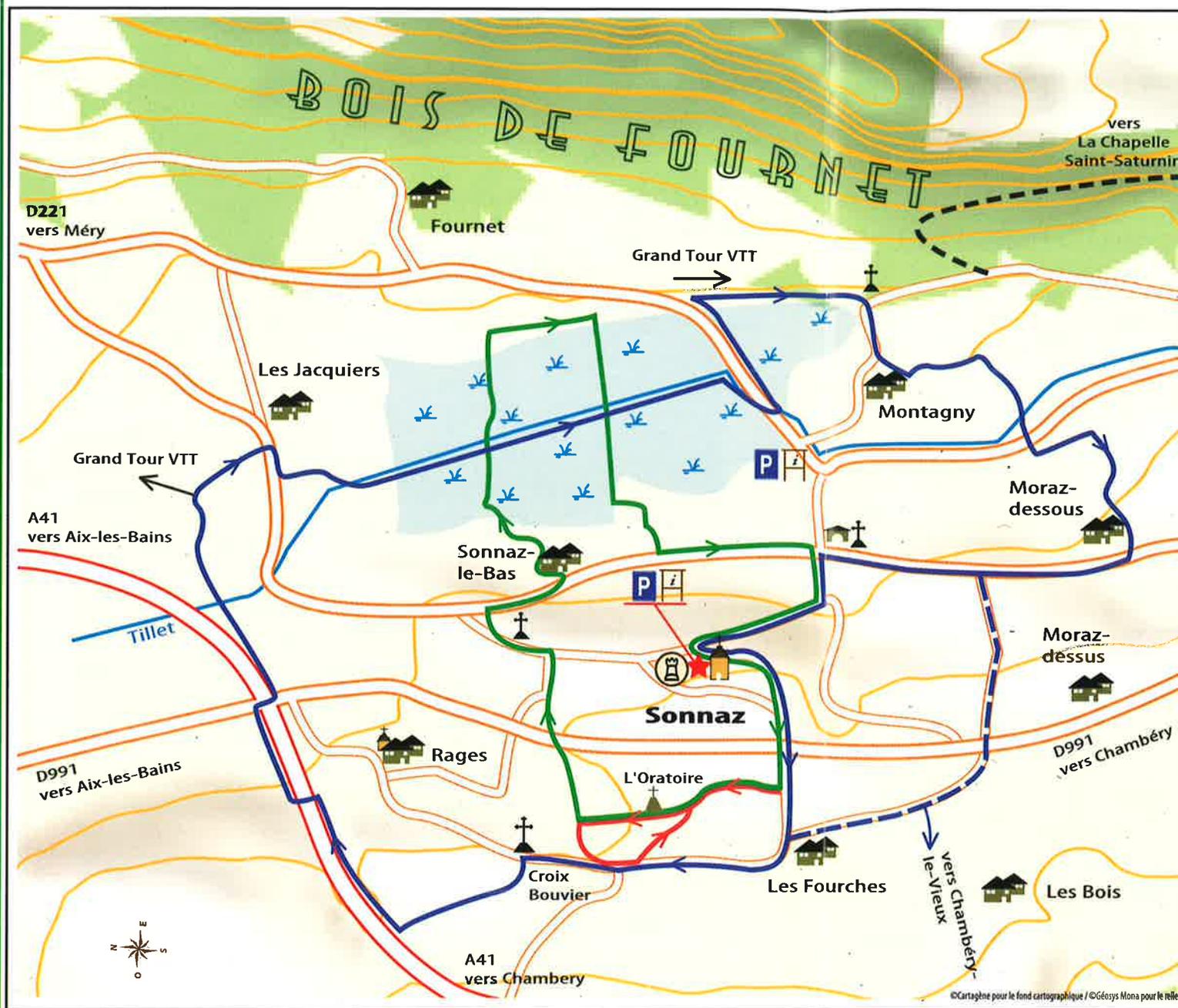
L'oratoire de Saint-François-de-Sales



Situé à proximité de la station n° 5 du parcours de santé, un oratoire dédié à Saint-François-de-Sales commémore un événement extraordinaire.

François, alors jeune docteur en droit, était venu s'inscrire au barreau de Chambéry. C'est sur le chemin du retour vers Annecy, le 24 novembre 1592, que son cheval trébucha et que l'épée qu'il avait à ses côtés se détacha à trois reprises et fit avec son fourreau une croix. Celui qui devint par la suite Saint-François-de-Sales vit dans ce signe une confirmation de sa vocation.

Plan des itinéraires



Légende :

- itinéraire V.T.T. : 10 km
- variante V.T.T.
- sentier pédestre : 2h30
- parcours de santé
- parking
- panneau d'information
- départ mairie de Sonnaz
- château de Sonnaz
- marais Vuilmer
- chemin du garde (non praticable actuellement)

Balitage sur le terrain :

- fléchage sentiers pédestres
- fléchage itinéraire V.T.T.

Recommandations d'usage :

- Utilisez les sentiers aménagés
Respectez les cultures et les pâturages
- Remportez vos débris
- Respectez la flore
- Tenez vos chiens en laisse
- Véhicules motorisés interdits sur les sentiers

Le chemin d'exploitation



Ce chemin permet aux vététistes de rejoindre Chambéry. Il correspond à l'ancienne route utilisée autrefois par les voyageurs pour relier Chambéry à Aix-les-Bains en passant par le col de Saint-Saturnin.

En effet à l'époque, les chemins étaient de préférence situés sur les contreforts des massifs. Ils permettaient d'éviter les zones marécageuses de la plaine, insalubres et difficilement franchissables. Aujourd'hui, ces zones humides ont quasiment toutes disparues grâce au

drainage et les risques d'inondations sont limités par les aménagements des cours d'eau.

Le marais de Sonnaz

Le marais a été asséché en grande partie suite à une ordonnance royale du gouvernement de Turin. L'ensemble des drains, qui ont permis d'assécher le marais, converge en direction du ruisseau du Tillet. Le chemin principal du marais longe ce ruisseau qu'il franchit à plusieurs reprises.



Chaque pont porte un nom : Pont Ameille, Pont Bier, Pont de la Marquise, Pont de la Planche. Ce dernier servait de lavoir. Plus en amont vers Chambéry, là où le courant est plus fort, il y avait un moulin et une petite scierie.

Les arbres remarquables

Un murier de grand âge situé au hameau de Montagny, a connu il y a bien longtemps, l'époque où les paysans s'adonnaient à la culture du ver à soie.

Au fil de votre promenade, vous pourrez également apercevoir un vieux châtaignier près de la croix Bouvier et un chêne remarquable dans la cour de l'école.

